

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 1er octobre 2022

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale ordinaire de l'association « AMAP 100% Villepreux », qui se tiendra :

le 1er octobre 2022 à 10h30

à l'espace Petrucciani, place des droits de l'homme et du citoyen, 78450 Villepreux.

Après l'AG, de 11h45 à 12h30 un temps de rencontre avec boissons et collation est organisé, afin que vous puissiez échanger avec nos producteurs et/ou adhérents.

L'ordre du jour sera le suivant :

- Rapport moral / Rapport d'activité
- Rapport financier
- Vote des rapports
- Membres du Conseil d'Administration en partance
- Le mot des Producteurs
- Questions diverses.

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur :

Votre présence à cette assemblée générale est nécessaire. En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un mandataire de votre choix, muni d'un pouvoir dûment rempli (Voir en page 3).

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'assurance de nos respectueuses salutations.





Nom Prénom : Adresse : Code postal / Ville :

Objet : Pouvoir de représentation à l'Assemblée générale de L'AMAP 100% Villepreux.

Je soussigné Mme/M.	, membre de l'association
Amap 100% Villepreux, dont le siège est rue de Mezu	(RD 97) - 78450 Villepreux.
Donne, par la présente, pouvoir au membre dénommé	ci-après :
Mme/M.	·
demeurant à	

afin de me représenter lors de l'assemblée générale qui se tiendra à l'espace Petrucciani, place des droits de l'homme et du citoyen, 78450 Villepreux, le 1er octobre 2022, à 10h30.

Il prendra ainsi part aux votes des résolutions et aux délibérations qui seront à l'ordre du jour.

Pour valoir ce que de droit,

Fait à , le

Signature du mandant

Signature du mandataire

